



SOMMAIRE

POURQUOI UN BOULEVARD NORD ?

PRÉSENTATION DU PROJET

UN CHANTIER - DES HOMMES :

LES ENTREPRISES

L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE : LES CLAUSES D'INSERTION

LE CALENDRIER

LE COÛT DU CHANTIER

POURQUOI UN BOULEVARD NORD ?

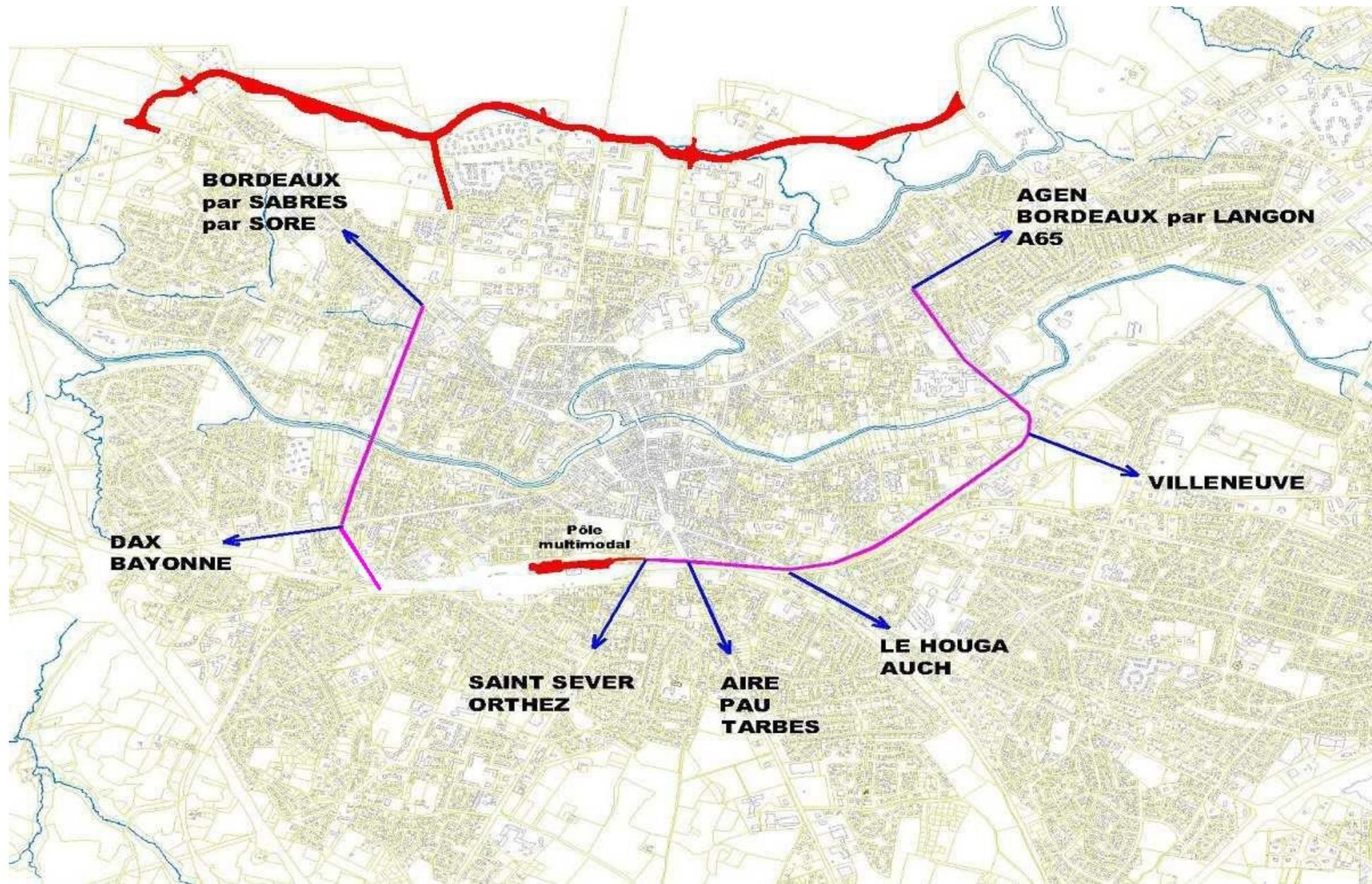
Pensé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, le futur Boulevard Nord a pour but :

- de désenclaver et de faciliter la desserte des quartiers Nord (Peyrouat, Argenté, Nonères) en le réintégrant au maillage viaire structurant de la ville et de l'Agglomération.
- de supprimer l'effet d'impasse de plusieurs voies de ces quartiers tout en offrant la possibilité de valoriser l'interface ville / base aérienne et de rendre accessibles des espaces naturels de grande qualité ;
- d'améliorer les conditions d'accès à la base aérienne 118 grâce à une répartition possible des entrées et sorties ;
- de favoriser des circulations est / ouest directes, grâce au contournement de la ville ;
- de décongestionner la circulation en centre ville aux heures de pointe sur la liaison Est/Ouest en offrant une autre possibilité d'itinéraire (La baisse de circulation aux heures de pointe sur la rue Victor-Hugo a été estimée à 30 %).
- de réduire la circulation Est-Ouest transitant par le nord de la ville (rue Victor-Hugo, avenue du Maréchal Foch et du Maréchal Juin)

Circulation prévue à l'horizon 2015 : 6 000 véhicules/jours

Reliant la route de Canenx à la route de Sabres via la rue David-Panay, la totalité du boulevard Nord s'étendra sur 3,8 km.





PRÉSENTATION DU PROJET

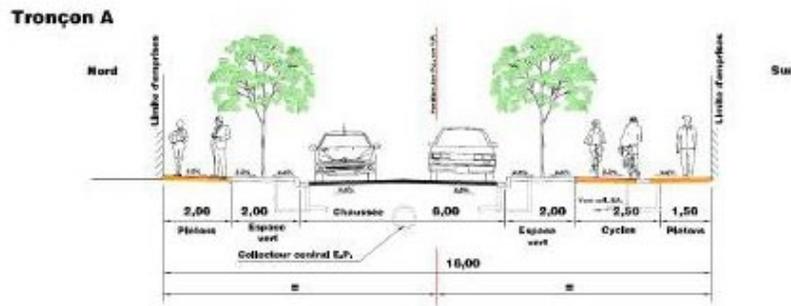
Cette voie urbaine définit un partage de l'espace entre véhicules et modes doux et prévoit un aménagement paysager :

- la largeur roulable des voies est limitée à 6m au lieu de 7m ;
- le profil en travers prévoit un large espace (4m) commun aux cyclistes et aux piétons ;
- une bande plantée avec des arbres est mise en œuvre pour apaiser l'usager et l'inciter à ralentir.

Un profil particulier est proposé pour le tronçon C : à proximité de la résidence Hélène Boucher, de l'entrée principale de la Base Aérienne (avenue Rozanoff) et du ruisseau Saint-Anne. La vitesse sera limitée à 70 km/h et à 50 km/h en milieu urbain (tronçons A et C).

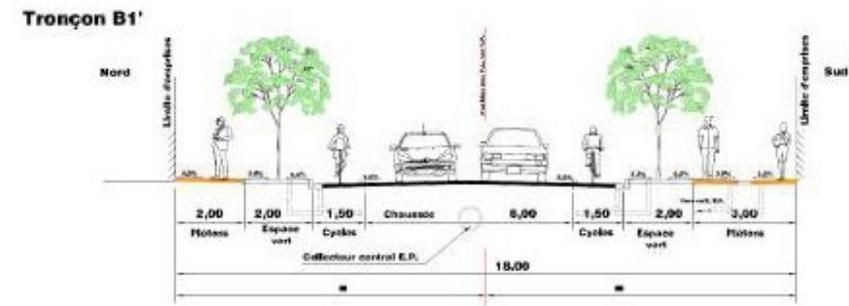
Tronçon A – Voie existante

Accès à la future ZAC Peyrouat par l'av. David Panay



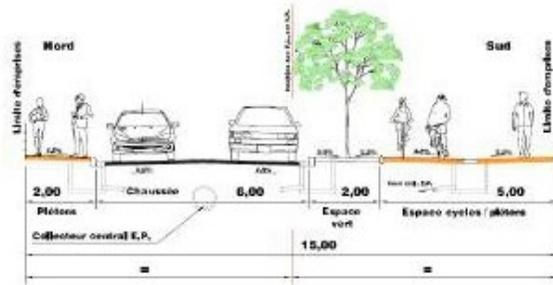
Sous-variante B'1 – Voie existante

Accès à la future ZAC Peyrouat par l'av. Rozanoff



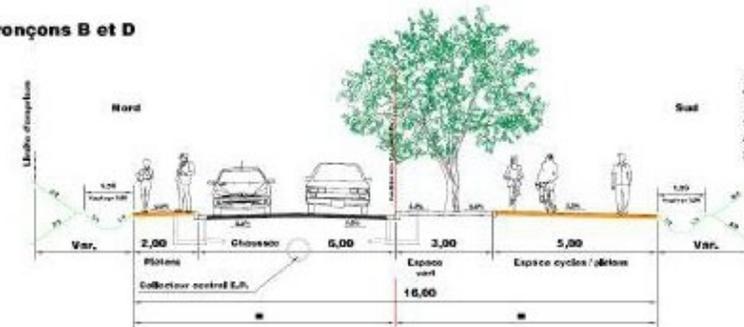
Tronçon C – Point dur entre la cité Hélène Boucher et la base aérienne

Tronçon C



Tronçons B – Aire du Rond – Jardins familiaux

Tronçons B et D



PRÉSENTATION DU PROJET (SUITE)

L'aménagement paysager

C'est l'architecte- paysagiste Anouk Debarre* qui a été retenue pour son projet d'aménagement paysager du boulevard.

Le boulevard Nord ne sera pas traité comme une rocade, mais intégré dans le site naturel. Des bassins de récupérations des eaux pluviales seront placés le long du parcours (3 sur chaque section), afin de lutter contre l'inondation des routes en cas d'intempéries, mais aussi afin de dépolluer ces eaux souvent chargées en hydrocarbures, avant qu'elles ne se réinfiltrent dans l'environnement.

Dans un souci écologique et esthétique, ces bassins seront traités en pentes douces, avec des aménagements paysagers autour pour les intégrer au mieux au site naturel.

**Réalisation de l'aménagement des jardins linéaires sur les quais de Bordeaux.*



UN CHANTIER - DES HOMMES :

- **Les entreprises :**

Coordonnateur SPS : BECS

Suivi environnemental : ETEN ENVIRONNEMENT

Lot 1 :

- Terrassements, ouvrages, assainissement, clôtures : COLAS, BAPTISTAN, SNB
- Déploiement des réseaux : ERDF, GRDF, SYDEC, FRANCE TELECOM, RÉGIE DES EAUX

Lot 2 : Espaces verts :

PLISSON

- **L'insertion par l'économique : les clauses d'insertion :**

Convaincue que la commande publique joue un véritable effet levier sur l'emploi notamment au niveau des publics les plus précaires, Le Marsan Agglomération a décidé la mise en œuvre et le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics dont les travaux se situent sur l'agglomération. Cela consiste à réserver dans le marché de travaux ou de service un nombre minimal d'heures de travail à des personnes éloignées du marché de l'emploi. La proportion de la part de main d'œuvre réservée au public en difficulté est de l'ordre de 5 % du nombre total d'heures nécessaires à la réalisation des prestations.

Les clauses d'insertion dans le chantier du boulevard Nord :

2 135 heures d'insertion seront réalisées avec l'entreprise COLAS,

291 heures avec l'entreprise SNB,

809 heures avec l'entreprise BAPTISTAN.

FINANCEMENT

– **Coût du chantier : 9 933 989 € TTC (convention de mandat avec la ville de Mont de Marsan, maître d'ouvrage déléguée)**

Marsan Agglomération : 6 642 354 € (70 %)

Conseil Général des Landes : 2 367 250 € (22 %)

Conseil régional d'Aquitaine : 789 080 € (7 %)

État (ANRU) : 135 305 € (1 %)

– **Acquisitions foncières : 1 266 011 €**

Le Marsan Agglomération : 1 266 011 € (100 %)



CONTACTS PRESSE

Le Marsan Agglomération

Anne Marie Commenay

anne-marie.commenay@lemarsan.fr

05 58 46 61 55

lemarsan.fr

Suivez-nous sur



575 avenue Maréchal Foch

BP 70171

40 003 Mont de Marsan cedex